

003 – mars 2017

Peut-on réduire la notion de « performance » du marché du travail au taux de chômage ?

Le débat sur les effets possibles d'une réforme de la législation protectrice de l'emploi se concentre sur un indicateur phare : la notion de taux de chômage. Or cet indicateur n'est pas sans poser question.

Tiré de Anne FRETTEL, « Réformes du marché du travail : que disent les « exemples » étrangers ? », Chronique internationale de l'IREC, n° 155 « Des réformes du marché du travail pour quelle performance »

Les insuffisances de l'indicateur de taux de chômage

La notion de « performance » du marché du travail est souvent réduite à la mesure des taux de chômage entre pays, les plus « performants » étant alors ceux ayant les taux de chômage moindres. Mais cet indicateur de « performance » n'est pas sans poser question. Rexecode reconnaît l'ambiguïté du taux de chômage comme seule mesure de la « performance » du marché du travail : « *Le taux de chômage, disponible mensuellement, est souvent considéré comme le thermomètre de la performance du marché du travail. Mais il peut constituer une mesure trompeuse dans la mesure où la frontière entre inactivité et chômage est parfois floue et fluctuante, et dépend des institutions et des dispositifs de retrait d'activité de chaque pays* » (Rexecode, 2006:6)... Ce qui n'empêche pas cet organisme d'oublier cette précaution d'interprétation et de construire toutes ses recommandations sur la seule base de l'analyse des « performances » en matière de chômage.

Au sommaire

1. Les insuffisances de l'indicateur de taux de chômage
2. Quels autres indicateurs envisageables ?

Or les effets produits par la crise associés à ceux produits par les réformes du marché du travail invitent plus que jamais à questionner cet indicateur unique. Pour apprécier la situation d'un pays, il convient d'analyser toutes les composantes du halo du chômage, c'est-à-dire tout ce qui peut jouer sur les frontières entre emploi, chômage et inactivité. Le bilan des réformes montre qu'elles ont eu pour effet de réduire les taux d'activité, d'accroître le nombre de personnes occupant un emploi à temps partiel subi, de modifier les statuts d'emploi (avec une croissance des indépendants faisant face à un temps de travail faible). La baisse apparente du taux de chômage s'opère au prix d'un sous-emploi croissant (Husson 2016 ; Ducoudré et Madec, 2015). Le taux de chômage ne peut donc pas s'analyser sans prendre en considération toutes les variables qui contribuent à le définir : variable démographique, dynamique du taux de croissance économique, dynamique de la productivité horaire, dynamique de la durée du travail, taux d'activité. C'est l'exercice auquel se livre Michel Husson dans le dossier sur les réformes du marché du travail de la Chronique internationale de l'IRES (2016).

Quels autres indicateurs envisageables ?

D'autres indicateurs peuvent alors être mobilisés pour essayer d'approcher ces phénomènes. Comme le rappelle Catherine Sauviat dans l'article sur les États-Unis du même dossier (Sauviat, 2016), depuis le milieu des années 1990, le Bureau of Labor Statistics (BLS) produit, à côté de l'indicateur de taux de chômage, un indicateur cherchant à estimer le sous-emploi. Cette mesure élargie du chômage conduit à un taux de sous-emploi près de deux fois supérieur au taux de chômage « officiel » (9,6 % contre 4,9 % en juin 2016). De son côté, l'OIT cherche à travers le concept d'« emploi inadéquat » à désigner les situations d'emploi engendrant de l'insatisfaction parmi les salariés (bas salaires, contrats précaires, sous-emploi, travail dangereux...). L'exercice mené pour la France sur l'année 2010 conduit ainsi à estimer que plus de 35 % de la population active est en situation d'emploi inadéquat (Collectif les autres chiffres du chômage – ACDC, 2012).

Pour aller plus loin : Chronique internationale de l'IRES n° 155, dossier « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? »

Références :

ACDC – Collectif Autres chiffres du chômage (2012), « Chômage et précarité à un niveau record », *Note n° 10*, 26 avril, <http://acdc2007.free.fr/acdc10.pdf>.

Ducoudré B., Madec P. (2015), « Marché du travail : le taux de chômage est-il un bon indicateur ? », *Blog de l'OFCE*, 6 novembre, <http://www.ofce.sciences-po.fr/blog/marche-du-travail-le-taux-de-chomage-est-il-un-bon-indicateur/>.

Husson M. (2016), « Les multiples empreintes de la crise en Europe », dossier, « Les réformes du marché du travail », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 155, septembre

Rexecode (2006), « Performances du marché du travail ; la France à la traîne », *Document d'études*, n°2, avril.